

**SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU**  
**(Anciennement SCP D'AVOCATS ROINAC &**  
**YANSOUNOU)**

Avocat à la Cour - Barreau d'AGEN  
65, Boulevard Ulysse Casse, 47200 Marmande  
Tel : 05 53 64 23 85 Fax : 05 53 64 75 82  
[secretariat.yansounou@gmail.com](mailto:secretariat.yansounou@gmail.com)  
[arnaud.yansounou@gmail.com](mailto:arnaud.yansounou@gmail.com)  
Site internet : [www.arnaudyansounou-avocat.fr](http://www.arnaudyansounou-avocat.fr)

# AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

**Au Tribunal Judiciaire d'AGEN, Place Armand Fallières - 47000 AGEN**

A la requête de la SCP Odile STUTZ, mandataire judiciaire, immatriculée au RCS d'AGEN sous le siren n° 442 481 438, demeurant 74, Chemin de Grelot 47304, VILLENEUVE-SUR-LOT, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Ayant pour avocat au barreau d'AGEN, Maître Arnaud YANSOUNOU, membre associé de la SELARL D'AVOCAT ARNAUD YANSOUNOU, "Anciennement SCP d'Avocats ROINAC & YANSOUNOU", dont le siège social est 65, Boulevard Ulysse Casse - 47200 MARMANDE.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'un ensemble immobilier constitué de 3 ilots de propriété, savoir ilot 1 (YA 171 et 172, 55a 12ca), ilot 2 (YA 93, 202 et 203), et ilot 3 (YA 212), le tout sis Commune PENNE-D'AGENAIS (47140). Les parcelles 171 et 172 constituent un terrain non clôturé, sans bâtiment, en friche, avec quelques arbres. Une servitude de passage de canalisation semble grever les parcelles n°171 et 172 au bénéfice de la parcelle n°190. La parcelle YA 212 : il s'agit d'une petite parcelle de 3a 95 ca, de forme rectangulaire d'environ 22 m x 18 m clôturée par un grillage haut maintenu par des piquets métalliques. La station est constituée d'un petit bâtiment d'environ 22 m<sup>2</sup> et de deux cuves, l'ensemble repose sur une chape ciment. Les parcelles YA 93, 202 et 203 hébergent un grand bâtiment industriel en parpaings et tôles se composant d'un grand entrepôt, de bureaux avec sanitaires, une chambre froide et deux quais de chargement, pour une surface totale d'environ 1000 m<sup>2</sup>.

**MISE A PRIX : 120.000 € avec faculté de baisse de 1/4, du 1/3, puis de 1/2, à défaut d'enchère**  
**ADJUDICATION DU JEUDI 28 MAI 2020 A 15H**

**IMPORTANT** : les enchères devant être reçues sur ladite mise à prix, seulement par le ministère d'un avocat inscrit au barreau du tribunal judiciaire d'AGEN, lequel avocat se fait remettre par son mandant et contre récépissé une caution bancaire irrévocable ou un chèque de banque rédigé à l'ordre de la CARPA représentant 10% du montant de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieure à 3.000 €.

L'adjudication étant acquise au plus offrant et dernier enchérisseur, sauf surenchère ou réitération des enchères, outre les frais exposés pour parvenir à la vente. Aux charges et conditions énoncées au cahier des conditions de la vente déposé au Greffe du juge de l'exécution dudit tribunal, où il peut être consulté, ainsi qu'au cabinet de l'avocat poursuivant la vente.

**RENSEIGNEMENTS** : s'adresser à Maître Arnaud YANSOUNOU, avocat poursuivant la vente, dont les coordonnées figurent ci-dessus, ou tout autre avocat inscrit au barreau d'AGEN.

**VISITES**: les visites seront effectuées par la SCP FRECHE & MORILLON, Huissiers de Justice Associées à Tonneins, le jeudi 14/05/2020 de 10h à 12h. Tél : 05.53.79.14.74